

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 12 juin 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

LES PROCÈS-VERBAUX CORRIGENDUM AU NUMÉRO DU VENDREDI 9 JUIN 1989

M. le Président: Avant d'entreprendre les Affaires courantes, je voudrais attirer l'attention des députés sur un détail.

Je voudrais leur faire remarquer un corrigendum figurant au numéro de vendredi des *Procès-verbaux*. On a autorisé cette modification afin de corriger une faute de copiste relevée dans la version anglaise du premier rapport du Comité permanent des transports, qui a été déposé à la Chambre le jeudi 8 juin.

Soyez assurés que cette erreur ne figure pas dans la version imprimée du projet de loi C-2, Loi constituant le bureau d'enquête sur les accidents de transport et modifiant certaines lois en conséquence.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LES COMPRESSIONS À VIA RAIL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai de nouveau l'honneur de présenter une pétition contre la décision du gouvernement de réduire les services de VIA Rail.

Les signataires veulent faire connaître leurs préoccupations à ce sujet. A titre d'exemple, je signale le cas de 65 étudiants et de 14 moniteurs de Le Pas, au Manitoba, qui, voulant aller à Churchill fin juin, ont réservé leurs places sur le train en février dernier. Après trois mois et demi, on les a informés qu'on n'avait pas les voitures nécessaires pour les transporter. Il a fallu l'intervention

du cabinet d'un député pour qu'ils puissent voyager à bord de VIA Rail.

Le gouvernement nous avertit que, faute d'utiliser VIA Rail, nous le perdrons. L'ennui, c'est qu'en l'occurrence, les étudiants ne peuvent pas s'en servir parce que le gouvernement du Canada ne fournit pas le matériel nécessaire.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de gens de Kamloops, en Colombie-Britannique, que l'intention du gouvernement d'éliminer le service voyageurs-ferroviaire au Canada inquiète.

Les pétitionnaires signalent au gouvernement toutes les raisons qui militent en faveur du maintien de ce service. Fondamentalement, étant donné que le gouvernement refuse de leur prêter une oreille attentive, ils exhortent le Parlement à maintenir, à améliorer et à moderniser le service offert par VIA Rail, surtout dans les régions du pays où le service ferroviaire peut être plus rapide, plus économique, plus sûr, plus pratique et moins nuisible à l'environnement que les autres moyens de transport.

LA PRÉSUMÉE MILITARISATION DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je voudrais présenter une autre pétition sur un sujet différent. Elle vient d'un certain nombre de pétitionnaires de Kamloops, en Colombie-Britannique, préoccupés par l'appui du gouvernement à la militarisation accrue de l'économie canadienne. Les intéressés savent qu'un certain nombre de pays importent du Canada des armes et du matériel militaire ou paramilitaire et violent manifestement les droits de la personne. Les pétitionnaires demandent au gouvernement canadien de mettre un terme à cette militarisation de notre économie.

• (1110)

LES COMPRESSIONS À VIA RAIL

Mme Lynn Hunter (Saanich—les îles-du-Golfe): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter des pétitions conformément à l'article 36 du Règlement au sujet de la réduction des subventions accordées à VIA Rail.